



Séance du 9 avril 2015 à 19 heures

Commune de Mercuès – Salle des fêtes

Aujourd'hui, neuf avril deux mille quinze, le Conseil communautaire du Grand Cahors, s'est réuni à la Commune de Mercuès –Salle des fêtes

Etaient présents :

49 titulaires dont 10 possédant une procuration
5 suppléants dont 1 possédant une procuration

• TITULAIRES ET SUPPLEANTS :

ARCAMBAL
BOISSIERES
CABRERETS
CAHORS

CAILLAC
CALAMANE
CATUS
CIEURAC
COURS

CRAYSSAC
DOUELLE
ESPERE

FONTANES
FRANCOULES
GIGOUZAC
LABASTIDE DU VERT
LABASTIDE MARNHAC
LAMAGDELAINE
LAROQUE DES ARCS
LE MONTAT
LES JUNIES
LHERM
MAXOU
MECHMONT
MERCUES
MONTGESTY

PRADINES

ST CIRQ LAPOPIE
ST DENIS CATUS
SAINT GERY
TOUR DE FAURE
VALROUFIE
VERS

M. LABRO Didier (tit), Mme TEULIERES Marcelle (tit),
M. PARNAUDEAU Willy (tit),
M. SEGOND Dominique (tit),
M. VAYSSOUZE-FAURE Jean-Marc (tit) procuration de M.
FERNANDEZ Pierre (tit), Mme LASFARGUES Geneviève (tit)
procuration de Mme HAUDRY Sabine (tit), Mme BOUIX Catherine
(tit), M. SIMON Michel procuration de Mme LOOCK Martine (tit),
M. MUNTE Serge (tit) procuration de Mme LAGARDE Geneviève
(tit), M. BOUILLAGUET Vincent (tit) procuration de Mme LENEVEU
Hélène (tit), M. SAN JUAN Alain (tit), Mme BOYER Noëlle (tit)
procuration de M. COUPY Daniel (tit), M. HUREAUX Roland (tit)
procuration de Mme RIVIERE Brigitte (tit),
M. TILLOU José (tit),
M. DUJOL Jean-Paul (tit)
M. TAILLARDAS Claude (tit) procuration de M. VAZ Victor (tit),
M. PEYRUS Guy (tit),
Mme FOURNIER-BREUILLE Martine (tit), M. MOLESIN Jean-Pierre
(sup),
M. JOUCLAS Guy (tit) procuration de M. FOURNIER Christian (tit),
M. TREIL Jean (tit) procuration de Mme LANES Bénédicte (tit),
M. PETIT Jean (tit) procuration de Mme DESSERTAINE Brigitte (tit),
Mme BOURDARIE Paulette (tit),
Mme VALETTE Roselyne (tit),
M. GUILLEMOT Jean-Luc (tit),
M. MOLINIE Romuald (tit),
M. CANCEIL Philippe (tit), Mme SOLIVERES Hélène (sup),
M. JARRY Daniel (tit), Mme CALMON-LAGARRIGUE Marie (tit),
Mme ARNAUDET Véronique (tit), M. CORMANE Jean-Pierre (tit)
M. NOUAILLES Serge (tit),
M. MOUGEOT Jean-Paul (tit), Mme VANBESIEN Joëlle (tit),
Mme SIMON-PICQUET Agnès (tit),
M. REIX Jean-Albert (tit),
M. SABOT Aimé (tit),
M. PRADDAUDE Jean-Paul (tit),
M. DIZENGREMEL Ludovic (tit), Mme RIVIER-DELFAU Isabelle (tit),
M. LEFEBVRE Jean-Yves (sup) procuration de M. GALTHIE Jean-
Noël (tit),
M. MARRE Denis (tit), Mme ROUAT Géraldine (tit), M. STEVENARD
Daniel (tit), Mme LAPORTE-CAVELLE Véronique (tit),
M. MIQUEL Gérard (tit),
M. FIGEAC Philippe (tit), M. RAFFY Bernard (sup),
M. BORIES Olivier (tit),
M. PECHBERTY Jean-Jacques (tit), M. EYROLLE Jean-Louis (sup),
M. ANNES Jean-Pierre (tit),
M. HEE Gérard (tit),

Secrétaire de séance :

M. MOLINIE Romuald,

L'ordre du jour appelle l'affaire suivante :

AR PREFECTURE

046-200023737-20150409-08_03_04_15-DE
Reçu le 15/04/2015

POLE RESSOURCE – Finances

Objet : Compte Administratif 2014 – Affectation du résultat (Budget Annexe SPANC)

A été adopté à l'UNANIMITE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND CAHORS**

Séance du 9 avril 2015
Rapporteur : Daniel JARRY

Rédacteur : Nadège LAYRISSÉ - Nadège DUBOR
Service : Finances

Objet : Compte Administratif 2014 - Affectation du résultat
(Budget annexe SPANC)

Mesdames, Messieurs,

Après avoir entendu le Compte Administratif 2014,
Considérant les résultats du Compte Administratif 2014,
Statuant sur les résultats à affecter,

En section de fonctionnement :

Déficit 2014 :	18.93 €
Excédent antérieur reporté 2013 :	18.93 €
Résultat de fonctionnement :	0 €

En section d'investissement :

Excédent 2014 :	7 946.43 €
Excédent antérieur reporté 2013 :	2 290.26 €
Excédent d'investissement :	10 236.69 €
 Reste à réaliser dépenses :	 1 625.71 €
Reste à réaliser recettes :	0,00 €
Solde des R.A.R :	- 1 625.71 €
 Excédent d'investissement cumulé :	 8 610.98 €

J'ai donc l'honneur de proposer à notre assemblée :

- D'affecter comme suit le résultat au budget annexe SPANC de la Communauté d'agglomération du Grand Cahors :
 - Report de l'excédent d'investissement (compte 001) : 10 236.69 € ;

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire approuve les propositions ci-dessus.

Pour extrait certifié conforme.

Le Président,

Jean-Marc MAYSSOUZE-FAURE

